

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Délibération n° D 2026-06-26 / 04

Date de la séance : 26 juin 2026

Date de la convocation : 19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six juin, le Conseil Municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur ROUSSILLON Julien, Maire.

Présents : SIMONDANT Martial, ROUSSILLON Julien, CROUZET Rémy, MABILON Sandrine, MILARD Valérie, NOVO Daniel, TRICAUD Frédéric, LAGER Corine, PRESSON Julie, GUETAT Suzanne, RODRIGUES David, BLACHE Tanguy et LAVERLOCHERE Jean-Yves.

Absents avec pouvoir : LECOMTE LEMOINE Brigitte qui donne pouvoir à ROUSSILLON Julien
LEININGER Baptiste qui donne pouvoir à BLACHE Tanguy
CALLAMARD Rémy qui donne pouvoir à TANGUY BLACHE
CLERC Edith qui donne pouvoir à MILARD Valérie
FAVRE-NOVEL Anne-Sophie qui donne pouvoir à MABILON Sandrine

Absente : MACIA Stéphanie

**AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU
FONDS VERT 2026**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le projet d'aménagement du centre bourg. Le montant des travaux relatifs au projet énoncé s'élève à 760 750.00 € Hors Taxes.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Vert 2026.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de réaménagement du centre bourg.
- **SOLLICITE** pour ce projet une subvention au titre du Fonds vert 2026.
- **DIT** que le financement sera assuré comme suit :
 - Montant HT de l'opération** : 760 750.00 € HT
 - Demande FEADER : 40 000.00 €
 - Demande FONDS VERT : 250 000.00 €
 - Autofinancement : 470 750.00 €
- **FAIT** inscrire les dépenses au budget communal.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Auteur = Reçu en préfecture le 30/06/2026

Nombre de délibérations publiées : 40

Nombre de membres présents : 13

Nombre de pouvoirs : 5
ID : 038-213800154-20260626-DEL2026062604-DE

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Contre : 0 Pour : 18 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

- **AUTORISE** monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 038-213800154-20260626-DEL2026062604-DE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
Julien ROUSSILLON



Le secrétaire de séance
Rémy CROUZET

